

RCS : ARRAS Code greffe : 6201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ARRAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00319 Numéro SIREN : 510 928 112 Nom ou dénomination : A L EAU PLOMBIER
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2018 sous le numéro de dépôt 7947

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	12 426,74	4 205,44	8 221,30	8 815,32	- 594
Autres immobilisations corporelles	3 464,40	2 982,28	482,12	787,79	- 306
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00	
TOTAL (I)	16 191,14	7 187,72	9 003,42	9 903,11	- 900
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	2 682,62		2 682,62	8 782,08	- 6 099
En-cours de production de biens	6 875,00		6 875,00	19 363,40	- 12 488
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	80,81		80,81	143,28	- 62
Clients et comptes rattachés	13 752,40	2 796,29	10 956,11	10 395,39	561
Autres créances					
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux	92,19		92,19	24,00	68
Etat, impôts sur les bénéfices					
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 143,31		4 143,31	8 344,11	- 4 201
Autres	1 140,88		1 140,88		1 141
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 105,20		1 105,20	1 827,00	- 722
Charges constatées d'avance	2 000,50		2 000,50	12 288,00	- 10 288
TOTAL (II)	31 872,91	2 796,29	29 076,62	61 167,26	- 32 091
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	48 064,05	9 984,01	38 080,04	71 070,37	- 32 990

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000,00 Euros)	5 000,00	5 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	500,00	500,00	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	-2 482,10	-950,06	- 1 532
Résultat de l'exercice	-7 139,85	-1 532,04	- 5 608
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	-4 121,95	3 017,90	- 7 140
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	15 068,97	21 631,57	- 6 563
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	86,60	764,26	- 678
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	4 635,09	20 415,93	- 15 781
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 755,61	13 350,36	3 405
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	1 014,89	695,18	320
. Organismes sociaux	159,15	92,00	67
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 023,68	2 169,61	- 1 146
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	3 458,00	8 933,56	- 5 476
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	42 201,99	68 052,47	- 25 850
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	38 080,04	71 070,37	- 32 990

Bilan détaillé

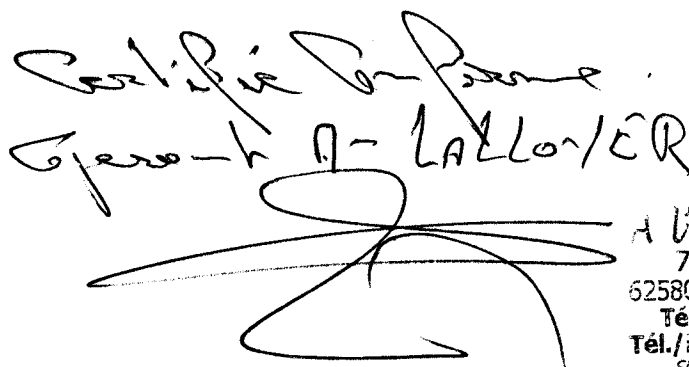
Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brd	Amort. prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Installations tech., matériel & outillage indu	12 426,74	4 205,44	8 221,30	8 815,32	- 594
2150000 MATERIEL ET OUTILLAG	12 426,74		12 426,74	11 497,74	929
2815000 AMORT.MATERIEL&OUTIL		4 205,44	-4 205,44	-2 682,42	- 1 523
Autres immobilisations corporelles	3 464,40	2 982,28	482,12	787,79	- 306
2181000 INST.AGENC.DIVERS	2 525,77		2 525,77	2 525,77	
2182000 MATERIEL DE TRANSPOR	175,00		175,00	175,00	
2183000 MAT.BUREAU &INFORMAT	763,63		763,63	763,63	
2818100 AMORT.AG.CONS.DIVERS		2 043,65	-2 043,65	-1 737,98	- 306
2818200 AMORT.MATERIEL DE TR		175,00	-175,00	-175,00	
2818300 AMORT.MAT.BUREAU &IN		763,63	-763,63	-763,63	
Autres immobilisations financières	300,00		300,00	300,00	
2750000 DEPOTS & CAUTIONNEME	300,00		300,00	300,00	
TOTAL (I)	16 191,14	7 187,72	9 003,42	9 903,11	- 899
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements	2 682,62		2 682,62	8 782,08	- 6 099
3100000 MATIERES PREMIERES	2 682,62		2 682,62	8 782,08	- 6 099
En-cours de production de biens	6 875,00		6 875,00	19 363,40	- 12 488
3350000 TRAVAUX EN COURS	6 875,00		6 875,00	19 363,40	- 12 488
Avances & acomptes versés sur commandes	80,81		80,81	143,28	- 62
4091000 FOURN.ACPTES S/COMMA	80,81		80,81	143,28	- 62
Clients et comptes rattachés	13 752,40	2 796,29	10 956,11	10 395,39	561
4110000 CLIENTS	9 919,05		9 919,05	9 393,82	525
4160000 CLIENTS DOUTEUX OU L	3 833,35		3 833,35	3 703,22	130
4910000 PROV.DEPRE.CLIENTS		2 796,29	-2 796,29	-2 701,65	- 95
Organismes sociaux	92,19		92,19	24,00	68
4373000 PRO BTP				24,00	- 24
4387000 ORG.SOC. PROD.A RECE	92,19		92,19		92
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4 143,31		4 143,31	8 344,11	- 4 201
4456620 TVA CHARGE S	405,64		405,64	193,75	212
4456700 CREDIT TVA	2 237,00		2 237,00	1 770,00	467
4457110 TVA COLLECTEE 10%				1 379,70	- 1 380
4458300 REMBOURSEMENT TVA DEMANDE	1 500,00		1 500,00	5 000,00	- 3 500
4458600 TVA S/FACT.NON PARVE	0,67		0,67	0,66	
Autres	1 140,88		1 140,88		1 141
4670100 ABC SERVICES	1 140,88		1 140,88		1 141
Disponibilités	1 105,20		1 105,20	1 827,00	- 722
5121000 BANQUE	1 105,20		1 105,20	1 827,00	- 722
Charges constatées d'avance	2 000,50		2 000,50	12 288,00	- 10 288
4860000 CHARGES CONSTAT.D'AV	2 000,50		2 000,50	12 288,00	- 10 288
TOTAL (II)	31 872,91	2 796,29	29 076,62	61 167,26	- 32 091
TOTAL ACTIF (I & II)	48 064,05	9 984,01	38 080,04	71 070,37	- 32 990

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000,00 Eu 1013000 CAPITAL APPELE VERSE	5 000,00 5 000,00	5 000,00 5 000,00	
Réserve légale 1061100 RESERVE LEGALE PROP.	500,00 500,00	500,00 500,00	
Report à nouveau 1100000 REPORT A NOUVEAU	-2 482,10 -2 482,10	-950,06 -950,06	- 1 532
Résultat de l'exercice	-7 139,85	-1 532,04	- 5 608
TOTAL (I)	-4 121,95	3 017,90	- 7 140
Provisions pour risques et charges			
Emprunts et dettes			
Emprunts 1641100 PRET 02680 201645 06	15 068,97 15 068,97	21 631,57 21 631,57	- 6 563
Associés 4551700 ASSOCIES CPTÉ COURAN	86,60 86,60	764,26 764,26	- 678
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours 4191000 CLIENTS ACPTES S/COM	4 635,09 4 635,09	20 415,93 20 415,93	- 15 781
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 4010000 FOURNISSEURS 4081000 FOURNIS.FACT.NON PAR	16 755,61 16 737,23 18,38	13 350,36 13 332,28 18,08	3 405
Personnel 4210000 PERS.REMUNERATIONS D 4210100 SAL.MAIDULLAH	1 014,89 1 014,89	695,18 695,18	320
Organismes sociaux 4310000 URSSAF 4373000 PRO BTP	159,15 105,00 54,15	92,00 92,00	67
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires 4457100 TVA COLLECTEE 4457110 TVA COLLECTEE 10% 4457120 TVA COLLECTEE 20% 4457170 TVA COLLECTEE 7% 4458000 TVA A REGULARISER	1 023,68 470,27 79,87 419,00 54,54	2 169,61 470,27 222,80 54,54 1 422,00	- 1 146
Autres dettes 4670000 DEBITEURS CREDIT.DIV 4670100 ABC SERVICES 4686000 DEBIT.CRED.DIV.CHAR.	3 458,00 953,00 2 505,00	8 933,56 1 750,42 4 890,14 2 293,00	- 5 476
TOTAL (IV)	42 201,99	68 062,47	- 25 860
TOTAL PASSIF (I à V)	38 080,04	71 070,37	- 32 990


 Germain A. LALLON/ER

A l'eau Plombier
 7 rue du Canada
 62580 NEUVILLE ST VAAST
 Tél : 06 37 68 57 39
 Tél./Fax : 03 21 55 44 07
 Siret : 526 938 112 00119

Liasse fiscale

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033 A-SD 2018

Désignation de l'entreprise <u>SAR A L EAU PLOMBIER</u>				Néant ☐		
Adresse de l'entreprise <u>7 RUE DU CANADA 62580 NEUVILLE ST VAAST</u>						
SIREN <u>5 1 0 9 2 8 1 1 2</u>						
Durée de l'exercice en nombre de mois <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent <u>1 2</u>		
Exercice N clos le <u>31/12/2017</u>						
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
ACTIF						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028	15 891	030	7 188
	Immobilisations financières * (1)		040	300	042	300
	Total I (5)		044	16 191	048	7 188
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	9 558	052	
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	81	066	81
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	13 752	070	2 796
		Autres * (3)	072	5 376	074	5 376
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	1 105	086	1 105
	Charges constatées d'avance *		092	2 001	094	2 001
	Total II		096	31 873	098	2 796
	Total général (I+II)		110	48 064	112	9 984
PASSIF						
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		120	5 000
	Écarts de réévaluation		124		124	
	Réserve légale		126		126	500
	Réserves réglementées *		130		130	
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		132	
	Report à nouveau		134		134	(2 482)
	Résultat de l'exercice		136		136	(7 140)
	Provisions réglementées		140		140	
	Total I		142		142	(4 122)
	Total II		154		154	
Provisions pour risques et charges		156		156	15 069	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		164		164	4 635
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		166		166	16 756
	Fournisseurs et comptes rattachés *		169	87	172	5 742
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		174		174	
	Produits constatés d'avance		176		176	42 202
	Total III		180		180	38 080
Total général (I + II + III)		180		180	38 080	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	8 424
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	929
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		SAR A L EAU PLOMBIER		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		x		Néant		Exercice N clos le		13/11/2017		
A – RÉSULTAT COMPTABLE																		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *				209								210		102 130			
	Production vendue		Biens		215								214		49 485			
			Services *		217								218		56 888			
	Production stockée *		(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)										222		(12 488)			
	Production immobilisée *												224					
	Subventions d'exploitations reçues												226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres produits												230		5 007			
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)												232		201 021			
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)												234		78 562			
	Variation de stocks (marchandises) *												236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)												238		23 110			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *												240		6 099			
	Autres charges externes * :		(dont crédit bail : 12 793 – mobilier : – immobilier : –)										242		54 661			
	Impôts, taxes et versements assimilés		(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243		277						244		2 239			
	Rémunérations du personnel *												250		31 301			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)												252		10 074			
Dotations aux amortissements *												254		1 829				
Dotations aux provisions												256		95				
Autres charges		(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259								262		10				
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260														
Total des charges d'exploitation (II)												264		207 979				
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)												270		(6 958)				
Produits financiers (III)		280		33								294		233				
Produits exceptionnels (IV)												290		288				
Charges exceptionnelles (VI)		(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		347		348						300		271				
Impôt sur les bénéfices * (VII)												306						
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)												310		(7 140)				
B – RÉSULTAT FISCAL																		
Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2																		
Régime	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316		21 054						314		7 140			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles				318													
	Provisions non déductibles *				322													
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		709											
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM *		248						330		391			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option				(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249						251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												999					
Dédutions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime												997					
	Entreprises nouvelles (44. sexies)		986		ZFU-TE (44. octies et octies A)		987						342					
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		JEI (44. sexies A)		989											
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)		138											
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44. undécies)		990											
	ZFA (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer		344											
	Créance due au report en arrière du déficit						346											
	Dédution exceptionnelle (Art. 39 decies)						655											
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS												352		15 014		354	
	Déficit de l'exercice reporté en arrière *												356					
Déficits antérieurs reportables *																360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS												370		15 014		372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

REINTEGRATIONS ET DEDUCTIONS DIVERSES

DGFIP N°2033-B-SD 2018

Extension

SAR A L EAU PLOMBIER

[illegible]

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-CSD 2018

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis IA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

DGFIP N° 2033-D-SD 2018

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise : SAR A L EAU PLOMBIER										Néant ☐ *						
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice							
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606								
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607								
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616								
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626								
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636								
	Sur stocks et en cours	640		630		644		646								
	Sur clients et comptes rattachés	650	2 702	642	95	654		656	2 796							
	Autres provisions pour dépréciation	660		652		664		666								
TOTAL		680	2 702	682	95	684		686	2 796							
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
		Dotations		Reprises												
Immob. incorporelles	700		705													
Terrains	710		715													
Constructions	720		725													
Inst. techniques mat. et outillage	730		735													
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745													
Matériel de transport	750		755													
Autres immobilisations corporelles	760		765													
TOTAL		770	775													
C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes															
2																
3																
4																
5																
6																
7																
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD										780						
II DÉFICITS REPORTABLES																
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982													
Déficits imputés			983													
Déficits reportables			984													
Déficits de l'exercice			860													
Total des déficits restant à reporter			870													
III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C																
Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI			995													
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)			996													
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA																
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice			129													
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)																
			800													
VI DIVERS																
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381	3 205					
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *										380	6 238					
N° du centre de gestion agréé										388	1	0	3	6	2	0
Montant de la TVA collectée										374	20 798					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378	27 266					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399						
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398						
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397						

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

⑤

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise: SAR A L EAU PLOMBIER		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le: ..01/01/2017.. et clos le:31/12/2017		Données en nombre de mois 1 2	
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	208 503	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	208 503	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115	7	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	7	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	111 715	
Variation négative des stocks	145	18 588	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125	18 682	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	404	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148	10	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	149 399	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	137	59 111	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).	117	59 111	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	022	208 503	Effectifs au sens de la CVAE * 023 1,00
Période de référence	024	0 1 / 0 1 / 2 0	1 7 160 3 1 / 1 2 / 2 0 1 7
Date de cessation		/	/
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs			
Effectif moyen du personnel * :	376	1,00	
dont apprentis	657	1,00	
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.			
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.			

SAGE Experts-comptables Janvier 2018 : Etat pré-prévisionnel

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2033-F-SD 2018

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☐ *

Exercice clos le

31122017

SIREN

5 1 0 9 2 8 1 1 2

Dénomination de l'entreprise

SAR A L EAU PLOMBIER

Adresse (voie)

7 RUE DU CANADA

Code postal

62580

Ville

NEUVILLE ST VAAST

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	50

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique LALLOYER Prénom(s) CHRISTIANNom marital % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 50Naissance : Date 16/07/1968 N° Département 62 Commune BETHUNE Pays Adresse : N° 7 Voie RUE DU CANADACode Postal 62580 Commune NEUVILLE ST VAAST Pays FRANCETitre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)(1) Néant ☒ *

N° de dépôt

Exercice clos le

31122017

SIREN

5 1 0 9 2 8 1 1 2

Dénomination de l'entreprise

SAR A L EAU PLOMBIER

Adresse (voie)

7 RUE DU CANADA

Code postal

62580

Ville

NEUVILLE ST VAAST

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2031-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 53 A ou 302 septies A bis
du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

Bénéfices industriels et commerciaux

(Cocher la ou les cases correspondantes)

Exercice ouvert le	01012017	Régime "simplifié d'imposition"	☒ X	ou "réel normal"	
et clos le	31122017	Option pour la comptabilité super-simplifiée		TVA	
		Option pour le régime de la taxation au tonnage			

A IDENTIFICATION

Dénomination de l'entreprise : SAR A L EAU PLOMBIER

Adresse de l'entreprise : 7 RUE DU CANADA

62580 NEUVILLE ST VAAST

Mél : artoipole@argeco.net

Téléphone :

SIREN

5 1 0 9 2 8 1 1 2

Mél :

Préciser l'ancienne adresse en cas de changement :

Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou
adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de
l'entreprise :

B DIVERS

Activités exercées (souligner l'activité principale) :

PLOMBIER CHAUFFAGISTE

Personne inscrite au répertoire des métiers (cocher la case)

☒ X

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice, page 3)

	Col. 1	Col. 2
1 Résultat fiscal Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058-A-SD ou 370 ou 372 du 2033-B-SD)	15 014	
2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu..... a		
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①..... b		
revenus nets exonérés (a - b)..... c		
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu..... d		
Total c + d.....		
3. Total	15 014	

4. Bénéfice imposable (col. 1 - col. 2) ou Déficit déductible (col. 2 - col. 1) ②

4. bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204 G du CGI)

- Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé
et plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI

e

- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies du CGI

f

5. Plus-values

taxées selon les régies prévues
par les particuliers

③

à court terme et à long terme
exonérées

④

à long terme imposables
à 12,8 %

⑤

à long terme différée de 2 ans
(art. 39 quinquies I-1 du CGI)

⑥

dont plus-values à long terme exonérées (art. 151 septies A du CGI)

⑦

6. Exonérations et Abattements

Entreprise nouvelle art. 44 sexies

☐

ZRR art. 44 quinquies

☐

Zone franche d'activités

☐

Autres dispositifs ⑧

☐

ZFU art. 44 octies et 44 octies A

☐Zone de restructuration de la défense art. 44
terdecies☐

Jeune entreprise innovante (JEI) art. 44 sexies A

☐

Exonération ou abattement
pratique ⑨



sur les plus-values à long terme
imposables à 12,8 %

sur le bénéfice

Option pour le crédit d'impôt outre-mer :

dans le secteur productif (art. 244 quater W)

dans le secteur du logement social (art. 244 quater X)

7. BIC non professionnels (2031 Bis-SD) ⑩

a - BÉNÉFICE

b - DÉFICIT

c - PLUS-VALUE

8. Régime des sociétés de personnes ⑪

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.
Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de souscrire leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts (CGI). Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

La notice n° 2033-NOT-SD est également accessible sur le site www.impots.gouv.fr.

OGA/OMGA

☒ X

Viseur conventionné

(Cocher la case correspondante)

Nom, adresse, téléphone, mél du :

- Professionnel de l'expertise comptable : ARGECO ARRAS SUD 26 ROUTE DE CAMBRAI 62217 TILLOY-LES MOFFLAINES 03.21.11.91.94

- Conseil :

- CGA : CGAPAC 21 RUE DU CL BARBOT 62300 ARRAS 62000 ARRAS 0321512932

N° d'agrément du CGA

1 0 3 6 2 0

Identité du déclarant :

Lieu : NEUVILLE ST VAAST Date : 20042018

Qualité et nom du déclarant :

Signature :

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel.

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

Formulaire obligatoire
(art 53 A ou 302 septies A bis du
du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LE REVENU

N° 2031 BIs-SD
2018

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2031-SD

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).

(Si le cadre est insuffisant, joindre au présent formulaire un état du même modèle).

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.), des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC « B » ou BIC non professionnels « M » ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en considération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuellement, à l'impôt sur les sociétés	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4
CHRISTIAN LALLOYER Gérant 7 RUE DU CANADA 62580 NEUVILLE ST VAAST			

Sociétés en commandite simple ④ montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2017

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception.

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD

Montant des :
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice 2017

1 307

F DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés. Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages..... Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*) Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*) (*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.	9 509
---------------	--	-------

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre au formulaire n° 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ⑤

⑤ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalement			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

A l'eau Plombier
7 rue du Canada
62580 NEUVILLE ST VAAST
Tél : 06 37 68 57 33
Tél./Fax : 03 21 55 44 90
Siret : 516 928 112 00319

À L'EAU PLOMBIER

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5000 €

Siège social : 7 rue du Canada

62580 NEUVILLE ST VAAST

RCS ARRAS 510 928 112

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANUEL DU 16 mai 2018

L'an deux mille dix sept et le seize juillet à 14 heures, l'associé unique à établi au siège social, l'assemblée générale ordinaire sur convocation du gérant.

Représenté par:

Monsieur LALLOYER Christian

représentant cent pour cent des parts en pleine propriété,

Monsieur LALLOYER Christian préside la séance en qualité de gérant.

Le Président dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les convocations visées à l'article L223-19 du code du commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant

- examen des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017,

-Quitus au gérant,

-affectation des résultats,

Conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce,

-Rémunération du gérant,

~~-Questions diverses.~~

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demande la parole, le Président met aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour,

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du gérant sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos du 31 décembre 2017, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au gérant quitus de sa gestion pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ce montant à 7139.85 € au report.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve les opérations intervenues entre Monsieur LALLOYER et la société au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L223-19 du code du commerce.

- location du bureau et dépôt montant de l'exercice 12000 €

QUATRIEME RESOLUTION

Le gérant décide de prendre une rémunération de 22806 € pour l'exercice.

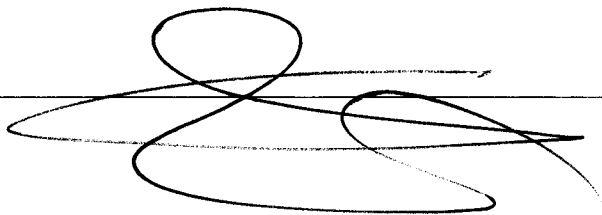
CIQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités égales.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le gérant associé unique.

Le gérant associé unique



A L'EAU PLOMBIER

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5000 €

Siège social : 7 rue du Canada

62580 NEUVILLE ST VAAST

RCS ARRAS 510 928 112

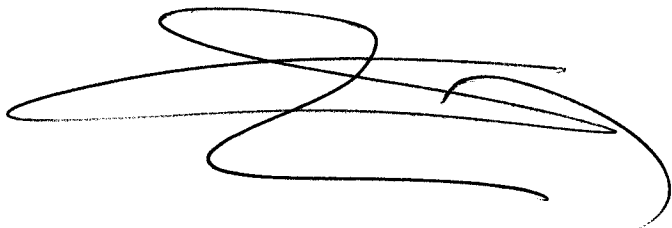
FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE

ORDINAIRE DU 16 mai 2018

Monsieur LALLOYER Christian	Associé unique	100 %
7 rue du Canada	100 %	des voix
62580 NEUVILLE ST VAAST	des parts	

Le gérant certifie exacte la feuille de présence, faisant apparaître que l'associé unique représente 100 % des parts sociales ayant droit de vote, et auxquelles sont attachées 100 % des voix.

Le gérant



A L'EAU PLOMBIER

Société à responsabilité limitée

Au capital de 5000 €

Siège social : 7 rue du Canada

62580 NEUVILLE ST VAAST

RCS ARRAS 510 928 112

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 16 mai 2018**

L'an deux mille dix huit et le seize mai à 14 heures, l'associé unique à établi au siège social, l'assemblée générale ordinaire sur convocation du gérant.

Représenté par:

Monsieur LALLOYER Christian

représentant cent pour cent des parts en pleine propriété,

Ordre du jour :

Constatation d'une perte comptable de 7139.85 € soit plus de la moitié du capital social et décision de la poursuite d'activité.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée constate que les capitaux propres de la société sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance et après avoir approuvé les comptes arrêtés au 31 décembre 2017 qui font ressortir les capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social, délibérant conformément aux dispositions de l'article L225-248 du code de commerce, décide de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et donc de poursuivre l'activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée donne pouvoirs à Monsieur LALLOYER CHRISTIAN pour effectuer toutes les formalités de publicité, de dépôt et autres afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

Le gérant :

Mr LALLOYER Christian

